

**Flyer ERASMUS + Promo 2016-2019**

<u>Sommaire</u>	<u>Liste des destinataires</u>
Qu'est-ce qu'ERASMUS + ? Qui à l'IFSI s'occupe d'ERASMUS + ? Quels sont les pays participants à ERASMUS + ? Comment faire votre demande ?	☞ Étudiants promotion 2016-2019
	<u>Mode de diffusion</u> Réunion d'information des étudiants

Etudiants de la Promotion 2016-2019, vous souhaitez réaliser un stage en Europe ?...Rien de plus simple avec ERASMUS + !

Qu'est-ce qu'ERASMUS + ?

Le programme ERASMUS + vise à vous donner la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer vos compétences et accroître votre employabilité. Les objectifs sont de :

- Pouvoir vous inscrire dans une démarche projet
- Vous ouvrir à d'autres cultures et favoriser le respect interculturel
- Partager des compétences et la culture des soins infirmiers
- Vous former, vous enrichir mutuellement
- Partager des analyses de pratiques/situations
- Favoriser votre réflexivité et votre questionnement
- Améliorer vos pratiques professionnelles
- Vous adapter à un autre système de santé
- Apprendre à communiquer et progresser dans une autre langue.

Ce programme vous permet par ailleurs d'obtenir un financement qui vous permettra d'alléger vos frais et de ne pas avoir à tout payer !

	Rédaction	Vérification	Validation	Approbation
Date	16.10.2018	18.10.2018	22.10.2018	22.10.2018
Nom	Armelle André	CDRI	Hervé Quinart, Directeur IRF	Hervé Quinart, Directeur IRF

**Qui à l'IFSI s'occupe d'ERASMUS + ?**

Un groupe a été constitué et se nomme CDRI soit le Collège de **D**irection des **R**elations **I**nternationales.

Les membres actuels sont :

- Annie Saint-Jean, cadre supérieur de santé et **pilote du CDRI**
- Marie-Laure Allemand
- Armelle André
- Catie Béalé
- Patricia Descarrier

Quels sont les pays participants à ERASMUS + ?

Groupes de destination	Pays de destination	Mobilité de stage (montant pour 30 jours)
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni	420 € à 520 €
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	370 € à 470 €
Groupe 3	L'ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	320 € à 420 €

Le budget pour cette année nous permet de faire partir deux étudiants (si un étudiant destination groupe 2 + un étudiant destination groupe 3).

	Rédaction	Vérification	Validation	Approbation
Date	16.10.2018	18.10.2018	22.10.2018	22.10.2018
Nom	Armelle André	CDRI	Hervé Quinart, Directeur IRF	Hervé Quinart, Directeur IRF

**Comment faire votre demande ?**

Vous vous en doutez, ce n'est pas un stage qui se prépare au dernier moment...

A l'IFSI de Reims, nous avons fait le choix de vous permettre cette mobilité vers l'étranger lors de votre stage de semestre 6, avec cependant quelques ajustements de planning. En effet, si vous partez avec ERASMUS +, ce stage se déroulerait du 18 février au 21 avril (pour avoir les 60 jours) ; les deux semaines des vacances de printemps seraient donc incluses comme temps de stage. Pas de panique, ces deux semaines de vacances vous seront « rendues » sur le stage de projet professionnel (durée de six semaines au lieu de huit).

Voici les étapes à réaliser :

- Première chose : avoir obtenu à ce jour 120 ECTS
- Le pays choisi est politiquement stable et ne présente pas de risque sanitaire. (Informations : « sécurité – conseils aux voyageurs » du pays sur le site du Ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr>)
- Vous devez ensuite rédiger une lettre de motivation et un CV (les deux documents sont à télécharger sur www.europass.cedefop.europa.eu) puis les transmettre au pilote du CDRI.
- Votre formateur référent pédagogique sera sollicité par le CDRI afin qu'il donne son avis sur votre projet de séjour ERASMUS +.
- Vous ne devez pas vous mettre en difficulté financière
- Vous ne devez pas relever d'une mesure disciplinaire à l'IFSI
- Vous rédigerez votre Dossier-Projet, qui comprendra :
 - Présentation du pays (situation géographique, histoire, situation politique,...)
 - Eléments culturels (langage, habitudes de vie...)
 - Description du système de santé, des maladies prévalentes...
 - Formation infirmière
 - Rôle infirmier dans la structure d'accueil
 - Présentation du lieu de stage, adresse, nom du soignant référent

	Rédaction	Vérification	Validation	Approbation
Date	16.10.2018	18.10.2018	22.10.2018	22.10.2018
Nom	Armelle André	CDRI	Hervé Quinart, Directeur IRF	Hervé Quinart, Directeur IRF

**Flyer ERASMUS + Promo 2016-2019**

- Préparation du stage (motivations, objectifs personnels ou objectifs communs aux deux étudiants infirmiers, démarches administratives et en lien avec la santé*, adresse de l'hébergement, contacts, moyens de financement avec budget prévisionnel)
- Vous devrez suivre une formation grâce à une plateforme de formation à distance mise à disposition par ERASMUS + (si pays non francophone)

Vous argumenterez ensuite votre projet devant les membres du CDRI (en décembre): au cours de cette rencontre, vous nous présenterez les grandes lignes de votre projet et répondrez aux questions afin que nous puissions vérifier le caractère sérieux de celui-ci.

Vous serez ensuite suivi-e mensuellement (contact ou rendez-vous) par au moins deux membres du CDRI.

Et si vous êtes plus de deux à pouvoir partir ? Deux autres critères supplémentaires viendront vous départager : validation des UE en 1^{ère} session et moyenne générale des quatre semestres.

Une réponse définitive vous sera donnée le 14 janvier 2019.

Alors, lancez-vous ! Les membres du CDRI sont là pour répondre à vos questions.

*CNI ou passeport en cours de validité après le retour, vaccinations éventuelles, responsabilité civile privée à l'étranger, assurance annulation/rapatriement (CB), carte européenne d'assurance maladie,...

Annexes/ Documents associés

Procédure ERASMUS +
Affiche ERASMUS + Promo 2016-2019



Ces documents peuvent être accessibles depuis la GED, dans le formulaire du document.

	Rédaction	Vérification	Validation	Approbation
Date	16.10.2018	18.10.2018	22.10.2018	22.10.2018
Nom	Armelle André	CDRI	Hervé Quinart, Directeur IRF	Hervé Quinart, Directeur IRF

Seule la version informatique est valable et maîtrisée.